

Compte-rendu du conseil d'école du 16 mars 2021 (tenu en distanciel)

Présents : Mme Gautier, adjointe au maire, Mme Lemoine, conseillère municipale - Mme Guido, directrice - Mmes Desvaux et Verrier, MM. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mmes Arnaud, Dubois, Oughlisi et Passos Vasco, M. Sadouki, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM .

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Collet, maire de Médréac, Mmes Brunet et Massart, professeurs des écoles, Mme Truffaut, conseillère municipale, Mme Cherbonnet, responsable du restaurant scolaire.

Ordre du jour :

- Effectifs de l'école
- Présentation des projets pédagogiques
- Présentation du projet d'école 2020-2025
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école
- Travaux, matériel, investissements
- Questions des familles

En préambule: fermeture de la maternelle de la TPS à la GS depuis mardi 16/03 en raison d'un cas avéré de Covid chez un élève de GS.

1- Effectifs de l'école

Nous avons accueilli des TPS (4) en janvier et 2 MS en mars.

Les effectifs sont actuellement de 121 élèves, répartis en 5 classes : 30 TPS-PS-MS-GS (6 TPS/ 12 PS/ 7 MS / 5 GS avec Mme Desvaux et Mme Aubry ATSEM), 22 GS-CP (5 GS/ 17 CP avec M. Matis et Mme Mancheron ATSEM), 23 CE1-CE2 (12 CE1/ 11 CE2 avec M. Bonnaire), 22 CE2-CM1 (11 CE2/ 11 CM1 avec Mme Verrier), 24 CM1-CM2 (5 CM1/ 19 CM2 avec Mme Guido et Mme Massart). Il y a 2 AESH à l'école, Mme Guemene et Mme Routier. Il y a donc 35 élèves de maternelle et 86 élèves d'élémentaire.

Questions des parents : l'effectif de la classe de Stéphanie est assez élevé. Est-ce qu'une autre organisation est possible ou un aménagement pour diminuer le nombre d'élèves? (au moins 4 familles)

La hausse des effectifs dans cette classe est due à l'accueil de TPS en cours d'année et à l'arrivée de 2 MS.

Pour rappel l'accueil des GS se fait dans la classe de François en début de matinée puis 5 d'entre eux font un travail encadré avec l'ATSEM. L'après-midi Stéphanie accueille les 10 GS et les MS pendant que les PS-TPS sont à la sieste. Les maternelles sont tous regroupés les lundis et vendredis pour la motricité et le regroupement de fin de journée ainsi que pour les récréations du matin. Les lundis et les jeudis les GS font du sport avec les CP.

Il n'y a pas d'autre organisation possible étant donné les règles de non brassage mais aussi pour respecter les préconisations gouvernementales d'un effectif maximum de 24 en classe de CP.

L'emploi du temps des GS sera fourni aux familles concernées par les enseignants.

2- Projets pédagogiques

Les projets pédagogiques s'appuient sur le projet d'école (2016-2020).

Il y a deux axes de progrès qui sont travaillés systématiquement lors des sorties :

AXE 1 : AMELIORER l'expression orale et écrite des élèves.

AXE 2 : FAVORISER la réussite dans des situations de recherche.

De plus, trois parcours ont été déterminés :

Parcours éducation artistique et culturelle

Parcours citoyen

Parcours numérique

Conseil d'enfants (parcours citoyen)

Ci-dessous les propositions retenues en conseil d'enfants

Proposition d'achat : Table de ping-pong. La proposition sera étudiée en conseil des maîtres. La proposition d'acheter un trampoline n'a pas été retenue.

Projet plantations pour la grande cour : Les CE1-CE2 vont s'occuper du projet. Le papa de Rose CE1, paysagiste, est passé voir M. Bonnaire pour déterminer quels arbres pourraient être plantés. Les CE1-CE2 expliqueront ensuite au conseil d'enfants ce qui est prévu.

La mairie donne son accord au projet et va aussi se mettre en relation avec le paysagiste.

Proposition de faire des décorations avec de la peinture dans les WC : Les élèves souhaitent demander à la mairie de repeindre les toilettes les plus anciens (ceux qui donnent sur la cour maternelle). Les enfants pourraient voter pour la couleur. Proposition d'acheter des stickers pour décorer. La proposition est accueillie favorablement en Conseil d'école. La mairie étudie aussi le problème de l'eau chaude dans ces toilettes. L'hiver les enfants se plaignent du fait que l'eau est gelée.

Permis piéton CE2 et CM1 de l'école (parcours citoyen) et Permis internet CM1 et CM2 (Parcours numérique et citoyen)

Comme tous les ans, ces projets seront reconduits. L'équipe enseignante a décidé que dorénavant, ce sont les CE2 qui passeraient le permis piéton et les CM1 le permis internet. Cette année est une année de transition, c'est pour cela que les CM1 vont devoir passer leur permis piéton et leur permis internet la même année.

Le permis internet a été passé en période 3, tous les CM1 l'ont obtenu, bravo à eux.

Un gendarme de la brigade de prévention est venu dans la classe des CM1-CM2 au mois de mars pour parler des dangers de la route mais aussi des dangers d'internet. Cette

intervention a été très intéressante et sera renouvelée l'année prochaine.

Tout au long de leur scolarité, les élèves sont sensibilisés aux dangers d'internet et exercent leur esprit critique sur ce qui circule sur internet avec l'aide des enseignants.

Le permis piéton sera travaillé en période 5.

Projet Orgue - Musique à l'école (Parcours artistique et culturel) - 4 classes

Le projet, à l'initiative de l'association Musique et orgues, consiste en la création d'un conte musical autour de l'instrument orgue qui retrace la vie de l'instrument chronologiquement. Deux établissements sont concernés par ce projet : notre école (classes de Mmes Desvaux et Verrier et MM. Bonnaire et Matis), et une classe du lycée Saint-Nicolas-La Providence de Montauban de Bretagne.

Un spectacle est prévu en juin 2021 si la situation sanitaire à ce moment-là le permet.

Les élèves bénéficient de séances de musique menées avec les intervenants de l'école de musique de Brocéliande (Montauban de Bretagne) ainsi que l'association Art Comédia. 24 heures d'intervenants dumistes ont été allouées par l'école de musique de Brocéliande à l'école pour ce projet. Les séances sont bien menées, le projet avance et les enfants sont ravis !

Projet Brassens - Musique à l'école - 1 classe

La classe des CM1-CM2 a bénéficié d'un projet mené en partenariat avec l'école de musique de Brocéliande. Le groupe rennais *Leila and the Koalas* a proposé 5 séances d'une heure et demie autour de l'artiste Georges Brassens de janvier à mars 2021.

Etant donné les conditions sanitaires actuelles, il n'y aura pas de représentation publique. À la place, une séance d'enregistrement des deux chansons a eu lieu le 29 mars et les chansons vont être partagées aux familles.

La totalité du projet est subventionnée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Sorties avec nuitées (Parcours citoyen, éducation artistique et culturelle et numérique)

Pour l'instant, les sorties avec nuitées sont annulées jusqu'à nouvel ordre. La sortie des CM2 à Trémargat qui devait se dérouler du 12 au 16 avril a donc été annulée.

Un projet de sortie avec nuitées pour les CE1 et CE2 est en cours de préparation (3 jours en classe de mer) mais les enseignants ne savent pas encore s'ils pourront le mener à bien en cette année si particulière. Le centre PEP de Plévenon propose un report de la sortie fin juin. Les enseignants informeront les familles très prochainement de l'évolution de ce projet.

Les autres projets ne sont pas encore définis. Les enseignants s'adaptent au fur et à mesure des instructions reçues. Tout dépendra de l'évolution de la crise sanitaire et de la vigilance attentat.

3- Projet d'école 2020-2025

Tous les 4 ans, le projet d'école doit être renouvelé. Voici les nouveaux enjeux qui ont été retenus par l'équipe enseignante et les objectifs :

Enjeu n°1 : Œuvrer pour une meilleure compréhension de la lecture à tous les niveaux
--

Objectif pédagogique : Améliorer la maîtrise de la langue française de tous les élèves dans toutes les disciplines
--

Enjeu n°1 : S'investir dans l'école et créer du lien entre les classes
--

Objectif pédagogique : Favoriser l'implication des élèves dans les projets, les rendre acteurs
--

Proposition d'un parent élu de créer un journal de l'école : articles, actions du conseil des enfants, information des familles sur les projets...

Approbation à l'unanimité du projet d'école par le conseil d'école

3- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

Les lingettes désinfectantes demandées ont été fournies par la mairie.

Le remplacement d'un stylo pour tableau numérique a été effectué, ainsi que l'installation d'un câble HDMI.

4- Travaux, matériel, investissements

Subvention informatique : La mairie sollicite un deuxième appel à subvention pour du matériel informatique dans le cadre de l'ENR (Ecole Numérique Rurale), pour l'achat d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif), d'un NAS (serveur) et de logiciels numériques éducatifs (850€ sur 2 ans). Le projet a été présenté et validé en Conseil Municipal, il est subventionné à hauteur de 70% par l'Etat. Le choix des logiciels a été finalisé par l'équipe enseignante et a été transmis à la municipalité, il sera présenté au 3ème Conseil d'école.

5- Questions des familles

Facturation cantine : la facture arrive souvent en retard (au moins 2 familles)

Réponse : Les secrétaires font le nécessaire pour fournir les factures aux familles en temps et en heure, il peut arriver des retards. Merci d'avance aux familles de bien vouloir faire preuve d'indulgence sur ce point. Il n'y aura pas de pénalité pour un retard de paiement dû à ces retards de facture. En cas de problème de facturation, se renseigner auprès de la secrétaire de mairie.

Service cantine : avoir 5 minutes de plus pour faire manger les maternelles dans de bonnes conditions ? (au moins 1 famille)

Réponse : La restauration scolaire est désormais organisée à la salle des fêtes afin de respecter le protocole sanitaire.

Les enfants arrivent vers 12h30 et repartent vers 13h10 . Tous les enfants déjeunent en même temps. Les agents constatent que les enfants ont généralement tous fini leur repas vers 13h10.

Selon les enfants, un temps de repas trop rapide n'est certes pas profitable et à contrario un temps de repas trop long peut s'avérer être source d'impatience.

Il peut être envisagé de faire partir les enfants à 13h15 et non 13h10 (soit une durée de 45 minutes).

Le retour à l'école ne doit pas être fait dans la précipitation, les enfants doivent être de retour avant 13h30 dans l'enceinte de l'école.

De plus, rallonger le temps de restauration induirait de demander une autorisation auprès de l'inspection académique pour décaler les heures de cours (et donc modifier les horaires de l'école), ce qui n'est pas envisageable à l'heure actuelle.

Cependant, le personnel se chargera de repérer les causes possibles d'un temps de repas insuffisant pour les enfants concernés et fera son maximum pour y remédier.

Service cantine : ambiance très bruyante (au moins 3 familles)

Précisions apportées par les parents élus : La plainte sur les bruits en cantine concerne plutôt le comportement des employés envers les écoliers. On nous a dit que le personnel crie beaucoup notamment vers les enfants, leur disant de mettre la tête dans les bras en fin de repas, et que cela doit être dû à un problème d'organisation. Peut-être revoir le temps de service, ou différents lieux à servir, ou plateau repas dans certaines classes.

Réponse de la mairie : Proposer différents lieux à servir ou plateau repas dans certaines classes :

Cette idée s'oppose à une réalité : pour mettre en place différents lieux de restauration, il faudrait beaucoup plus de personnel.

Proposer des pique niques dans les classes, (pour 1/4 des élèves par exemple) suppose également d'avoir plus d'agents pour surveiller les enfants sur ces temps de repas et dans des lieux différents.

Concernant les plateaux repas, nous ne sommes pas équipés à l'heure actuelle en matériel de livraison (liaison chaude ou liaison froide). Ceci nécessite des règles d'hygiène, transport et respect des températures bien strictes.

La restauration à la salle des fêtes nous semble répondre à un maximum de critères imposés par le dernier protocole sanitaire, le temps de service a été rallongé, il débute à 11h30 pour l'école Saint Joseph, au lieu de 11h50, permettant ainsi d'éviter les brassages des élèves.

Concernant « la tête basse » : la responsable du restaurant scolaire avait expliqué ce rituel, lors du dernier conseil d'école. Un temps calme est instauré en fin de repas, où l'on demande aux enfants de mettre leur tête sur leurs bras repliés sur les tables, pour terminer le repas dans une ambiance plus calme.

Enfin pour ce qui est du langage utilisé par le personnel, nous prenons en compte cette remarque.

Les récents changements au niveau des protocoles n'ont pas été simples à mettre en place, le personnel est vivement sollicité depuis plusieurs mois et doit faire preuve d'adaptabilité. Nous avons recruté un agent supplémentaire pour épauler l'équipe durant cette

période. Cependant nous prenons bien en compte cette remarque et nous veillerons à la transmettre au personnel en place.

Une réunion d'échange sur ces sujets va être mise en place entre la commission restauration scolaire et les représentants des parents d'élèves.

Garderie : démarrer la garderie à 7h00 (1 famille)

Réponse : La garderie est ouverte de 7h15 à 8h40 et de 16h30 à 18h45. Il n'est pas prévu de l'ouvrir à 7h00 actuellement.

Circulation des enfants autour du parking : adapter le sens de circulation, obligatoire et provisoire actuel, pour permettre l'utilisation des aménagements réalisés par la mairie. Le but est toujours d'éviter aux enfants de traverser le parking (au moins 3 famille)

Accès au rack/râtelier vélo : l'accès au rack vélo n'est pas pratique ; réfléchir ensemble au réaménagement de l'entrée de l'école (préau, abri, vélo, PMR) (au moins 3 parents)

L'accès vélo est compliqué car il n'y a pas de rampe d'accès, il n'est pas aux normes et si un enfant veut se garer sans aide d'un adulte, celui-ci est facilement en difficulté.

Pour ces deux sujets une visite sur place semble nécessaire. Une réunion sécurité-aménagement des abords de l'école va être mise en place avec les parents élus et la mairie.

Communication avec les parents élus : conseil.ecolemedreac@gmail.com

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guidon

Le secrétaire de séance Nicolas Bonnaire

